

2010\_B061

**OBJET : Energies renouvelables - Commune de Meyrargues - Etude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque**

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PFERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI  
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC  
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(s) :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau  
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence  
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon  
Alexandre GALLÈSE, vice-président, Aix-en-Provence  
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence  
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence  
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence  
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet  
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence  
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean Pierre SAEZ donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 4 FEVRIER 2010**

Rapporteurs: Monsieur Jean-Pierre Saez  
Monsieur Jacques Bucki

**Objet: Energies renouvelables - Commune de Meyrargues - étude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque.**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

La commune de Meyrargues sollicite la CPA pour l'obtention d'un fonds de concours destiné au financement d'une étude d'opportunité pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur un terrain communal. Au titre de ses modalités d'intervention, la CPA peut participer à hauteur de 20% soit 590 € HT.

**Exposé des motifs :**

La commune de Meyrargues a engagé une réflexion sur la mise en place d'une démarche de développement durable notamment en terme d'utilisation des énergies renouvelables. C'est dans ce cadre qu'elle souhaite étudier aujourd'hui la possibilité de l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le terrain de l'ancienne décharge municipale, dans le secteur du Deffend.

**Le plan de financement de cette étude est le suivant :**

Source	Taux	Montant € HT
Fonds de Concours Conseil Régional	30 %	885 €
Fonds de Concours ADEME	30 %	885 €
Fonds de Concours CPA	20%	590 €
Autofinancement	20%	590 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>2 950 €</b>

Il est proposé que la Communauté du Pays d'Aix, participe au titre de ses modalités d'intervention au développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. La participation de la CPA doit permettre de compléter les subventions dont bénéficie la commune sachant que le montant du fonds de concours ne peut excéder la part de financement pris en charge par la commune.

**En application de ce dispositif, il est proposé de participer à hauteur de 20% du montant engagé, soit 590 € HT.**

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n° 2009 - A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

VU la délibération n°2007-A190 du Conseil Communautaire du 20 juin 2007 relative à la politique générale sur l'énergie et la diminution des gaz à effets de serre ;

VU la délibération n° 2007-A 191 du Conseil Communautaire du 20 juin 2007, relative au Plan Local de l'Energie et de l'Environnement du Pays d'Aix ;

VU la délibération n°2008-A176 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 relative à la mise en place d'une autorisation de programme et de crédits de paiements dans le cadre du fonds d'investissement aux communes en matière d'énergies renouvelables.

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'apporter un fonds de concours à la commune de Meyrargues pour la réalisation d'une étude d'opportunité d'une centrale photovoltaïque au sol à hauteur de 20% soit 590 € HT,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son Représentant à signer les pièces relatives à ce dossier,
- **DECIDER** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au BP 2010 1DR Section Investissement, imputation 832/20414.

**OBJET DU RAPPORT : Energie - Fonds de concours pour l'étude d'opportunité pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur un terrain communal**

DIRECTION/SERVICE : Environnement-Energie

Nom du Rédacteur du rapport : C Pina

TEL : 4959

TEL : 04.42.91.55.85

Nom du correspondant financier : S.Caliendo

Code service astre : 1DR

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

**AP/CP n° 2009/9**

Montant AP initiale :

440 000€

Montant AP après révision :

€

Déjà financé :

€

CP2010	CP Réalisé et engagé	Disponible avant Rapport	Montant du rapport
110 000	0	110 000	590

2011	2012	2013	2014

**OBJET : Energies renouvelables - Commune de Meyrargues - Etude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS MASINI

